

Unité d'enseignement		Matière	ECTS	HEURES
UE1 : TECHNIQUES DE GESTION			13	
	M1.1	M1.1- Management des Organisations Culturelles	2	21
	M1.2	M1.2 - Marketing et techniques d'enquêtes	2	21
	M1.3	M1.3 - Droit du travail	2	15
	M1.4	M1.4 - Outils Informatiques	1	12
	M1.5	M1.5 - Communication interpersonnelle	2	21
	M1.6	M1.6 - Méthodologie de projet	2	21
	M1.7	M1.7 - Comptabilité	2	18
UE2 : MANAGEMENT CULTUREL			12	
	M2.1	M2.1 -Environnement professionnel de l'artiste	2	35
	M2.2	M2.2 -Cadre légal	3	18
	M2.3	M2.3 - Gestion et administration	3	27
	M2.4	M2.4 - Expériences de professionnels / visites "terrain"		30
	M2.5	M2.5 - Stratégies et techniques de communication (théorie)	2	18
		M2.5 - Stratégies et techniques de communication (pratique)	2	12
UE3 : CONNAISSANCE DU DOMAINE CULTUREL			12	
	M3.1	M3.1 - Connaissance des arts (théâtre danse)	2	30
		M3.1 - Connaissance des arts (musique)	2	15
		M3.1 - Connaissance des arts (transdisciplinaire)	2	18
	M3.2	M3.2 - Politiques culturelles et structuration du secteur	3	18
	M3.3	M3.3 - Expériences de professionnels / conférences / rencontres		28
	M3.4	M3.4 - Conception et montage d'un projet culturel	3	18
UE4 : ACTION CULTURELLE INTERNATIONALE			5	
	M4.1	M4.1 - Anglais	2	18
	M4.2	M4.2 - Coopération culturelle transfrontalière	3	18
	M4.3	M4.3 - Expériences de professionnels / témoignages / conférences		18
UE5-6 : REALISATIONS PROFESSIONNELLES			18	30
TOTAL			60	480

Annexe 1 : syllabus de cours

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 1 Techniques de gestion

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE1 Techniques de gestion

MATIERE : M1.1 - Management des Organisations

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Eva DUCHAMP KONICKOVA

DURÉE (nombre d'heures) : 21 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Recruter du personnel
Gérer le personnel
Animer une équipe de travail
Organiser une réunion
Savoir diriger une équipe
Savoir arbitrer un conflit
Savoir écouter
Animer une réunion

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

- Introduction et histoire du management, principes d'organisation du travail
- Types d'équipes et styles du management, stades de développement d'une compétence
- Communication et écoute active
- Outils de gestion des collaborateurs : recrutement, accueil, suivi, évaluation, gestion des conflits (styles sociaux)
- Outils de gestion du collectif : préparation, animation et suivi de réunions, travail en mode projet (MBTI)

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

- apports théoriques et fiches pratiques
- analyses des exemples de la pratique professionnelle
- étude de cas concrets et mises en situation en groupe

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

- Devoir surveillé individuel sur table

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Michel Barabel, Olivier Meyer - Les Fondamentaux du management, éditions Dunod 2013

Roger Mucchieli – Le travail en équipe, éditions ESF 2015

Rémi Jouet - La boîte à outils du manager, éditions Dunod 2014

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE1 Techniques de gestion

MATIERE : M1.2 Marketing et techniques d'enquêtes

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Nadine BUES

DURÉE (nombre d'heures) : 21 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Dans le but d'améliorer la connaissance des publics, acquérir et maîtriser les concepts et techniques de base des techniques d'enquêtes, appliqués au secteur culturel.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

- la connaissance des publics
- les techniques d'enquête : étude qualitatives et quantitatives

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Cours : diaporama Powerpoint imprimé, ouvrage de référence prêté aux étudiants

Applications : exercices, exemples tirés de la presse, témoignage

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

Etude de cas en groupe

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

- Vernet, Eric, *Techniques d'étude de marché*, Vuibert Explicit' (distribué aux étudiants)
- Bourgeon-Renault, Dominique (coord.), *Marketing de l'Art et de la culture*, Dunod, 2009
- Bibliographie complète distribuée aux étudiants en début de cours

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE1 Techniques de gestion

MATIERE : M1.3 Droit social

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Aude ROIZOT

DURÉE (nombre d'heures) : 15 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.es d'acquérir les notions fondamentales en droit social : relations individuelles (de la formation à la rupture du contrat de travail), collectives de travail (santé et sécurité au travail, représentation du personnel et négociations) et les bases de la protection sociale (affiliation, recouvrement, accident et maladie).

Les étudiant.es devront être en mesure de

- Traiter et contextualiser l'information sociale : Mener des recherches juridiques pertinentes et réaliser une veille réglementaire en matière sociale.
- Acquérir les réflexes rédactionnels pertinents en matière contractuelle et administrative (contrat de travail, règlements et accords, formulaires administratifs dédiés (Dirrecte, organismes de sécurité sociale).
- Adopter une posture réflexive sur les pratiques en place dans leur structure en matière sociale et réglementaire leur permettant d'analyser et le cas échéant de proposer des axes d'amélioration.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

SEANCES	Thèmes principaux	Applications
1 Introduction	Les sources du droit social	Méthodologie cas + recherches
2 Contrat de travail I	Typologie des contrats – conclusion et clauses	CDD d'usage et l'intermittence
3 Contrat de travail II	Vie du contrat : modification suspension, transfert	Droits parents des salariés créateurs d'œuvres
4 Contrat de travail III	Rémunération et allocations	Composition, Fixation et paiement du salaire, Maladie, parentalité, chômage
5 Relations collectives	Les IRP : typologie, rôles et prérogatives	Négociation collective et accords
6 Relations collectives	Règlement intérieur – libertés et droit disciplinaire	Rédaction règlement intérieur
7 Relations collectives	Santé sécurité au travail	accidents et responsabilité de l'employeur
8 Fin des relations de travail	Les ruptures de contrat : licenciement, rupture conventionnelle	Les juridictions – Conseil des prud'hommes
9 Contentieux	Les contentieux sociaux	Contrôle URSSAF
10 Evaluation	Evaluation finale	Présentation écrite et oral

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Les séances d'1h30 sont divisées en deux temps : 45 minutes destinées au rappel et à l'approfondissement des notions fondamentales suivies d'une mise en application à travers des cas pratiques, des analyses de décision ou des éléments à rédiger sur un point particulier. Des supports de cours, leur seront fournis pour chaque thème. Par ailleurs dans les séances 3 à 8 : les étudiant.es en groupe présenteront en 10 min une revue de presse « veille sociale ».

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

- 1 évaluation orale collective : revue de veille sociale sous forme d'exposé – durée 10 min. (15% note finale)
- 1 évaluation écrite individuelle : cas pratique à rendre (35% note finale)
- 1 évaluation écrite et orale : analyse critique d'une pratique rencontrée en contexte professionnel vue sur l'un des thèmes de cours et proposition d'amélioration. (50% note)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

Ouvrages conseillés :

RAY, Jean-Emmanuel. Droit du travail, droit vivant 29^{ème} édition [2021]. Editions Liaisons, 2020.

ROY, Véronique. Droit du travail 2020 en 28 fiches, 24^{ème} édition. Editions Dunod, 2020.

Pour approfondir :

COLLECTIF. *Memento Social 20*. Editions Francis Lefebvre - Mémento pratique, 2020.

FERRAND Sandrine, *Les accidents du travail*, 7^{ème} édition. Editions Gereso – l'Essentiel pour agir, 2020.

Sur la bibliothèque numérique universitaire – via intranet :

Lamyline Reflex :

Le Lamy social, Droit du travail au quotidien

Revues : Liaisons sociales, jurisprudence sociale Lamy, Les cahiers Lamy du CSE, Protection sociale information

Dalloz :

Fiches d'orientation, Répertoire de droit du travail

Revues : Droit social, Revue de droit du travail.

Sites recommandés

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises>

<https://travail-emploi.gouv.fr/>

<https://www.urssaf.fr/portail/home.html>

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE1 Techniques de gestion

MATIERE : M1.4 - Outils Informatiques

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Pierre CHEMARIN

DURÉE (nombre d'heures) : 12 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Pratiques individuelles de fonctions avancées des logiciels d'une suite bureautique abordées à partir d'exemples tirés de la vie des entreprises.

- Documents écrits, courts et longs, avec exigences de rédaction et de présentation (traitement de texte, Pré AO...)
- Modèles de gestion (tableurs)
- Gestion de fichiers (bases de données)

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

Microsoft Word, Microsoft PowerPoint, Microsoft Excel et Microsoft Access

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Travaux pratiques sur ordinateurs individuels abordés à partir d'exemples tirés de la vie des entreprises.

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

Devoir Surveillé individuel sur ordinateurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

Divers ouvrages de pratiques bureautiques

Modes opératoires

Fiches de mémorisation

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 1 Techniques de gestion

MATIERE : M1.5 Communication interpersonnelle

NOM DE L'ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Marc BOUCHET

DURÉE (nombre d'heures) : 15 heures

Pré-requis :	<ul style="list-style-type: none">• Vivre une alternance ou un apprentissage en situation de travail• Accepter de travailler sur soi, de se remettre en question pour mieux appréhender les axes de son propre développement professionnel
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir une pratique réflexive à partir de situations de travail vécues et d'être capable de structurer une présentation, articulant étayage, arguments et analyse bilan.• Apprendre à mieux verbaliser ses compétences
Plan du cours	<p>Séance 1 : S'approprier le vocabulaire de l'apprentissage /Découvrir une méthodologie d'analyse de la pratique</p> <ul style="list-style-type: none">• Les notions de d'organisation/mission/activité/Compétences/Réflexivité• Les différentes familles de compétences• L'intérêt d'une approche compétence : l'apprentissage en situation = apprendre à apprendre et corriger sa pratique <p>Séance 2 : Identifier des compétences à partir d'une situation de travail</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les « familles » de compétences• Appréhender les critères d'évaluation de la compétence• Décliner les savoir et savoir-faire engagés à partir d'une situation de travail et faire le lien avec le référentiel du diplôme préparé• Prendre conscience de ses ressources <p>Séance 3 : Passage individuel & expérimentation de la méthode RETEX</p> <ul style="list-style-type: none">• Identification et verbalisation de ses forces et axes de progression – Verbalisation des compétences clés acquises
Compétences acquises :	<p>A l'issue du module, l'étudiant sera capable</p> <ul style="list-style-type: none">• d'aborder la construction de son projet professionnel en identifiant les compétences acquises et celles qu'il souhaite développer.• Il connaîtra le vocabulaire utile de l'apprentissage en situation de retour d'alternance• Il saura conduire un questionnement et actionner des outils méthodologiques de résolution de problème (Pestel, Quintilien, Ishikawa)• Il saura argumenter et justifier un acquis en termes de compétences.
Bibliographie de référence :	<p>De la performance à l'excellence - Jim Collins – 2013 – Ed.Pearson Organiser le travail pour qu'il soit formateur – Christian DAVORGNE – Didier NOYE – 3ème ed. 2000 – INSEP CONSULTING</p>
Méthodes pédagogiques	<p>Apports fondamentaux sous forme interrogative Conduite d'un questionnement et/ou actionnement d'outils méthodologiques de</p>

	<p>résolution de problème (Pestel, Quintilien, Ishikawa) – identifier les situations « à risques »</p> <p>Exercices DE MISE EN PRATIQUE et outils pédagogiques « éclosifs » (pyramide, vidéo, flash report, page objectifs, jeux de carte...) mis en place en fonction de la progression pédagogique préalablement définie et de la taille du groupe</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En présentiel</p> <p>Cours magistral (séance 1) – Travaux pratiques sur l'activité professionnelle de l'alternance (séances 2 et 3)</p>

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 1 Techniques de gestion

MATIERE : M1.6 Méthodologie de projet

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Nadine BUES

DURÉE (nombre d'heures) : 21 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Acquérir les bases de la gestion et du management de projet afin de les mettre en œuvre dans la vie professionnelle, et notamment au cours des projets conduits pendant l'année de formation en licence

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

Elaboration et analyse du projet : objectifs, publics, moyens

Réalisation : mise en place (acteurs, financement, délai) et suivi (outil d'animation et de contrôle)

Bilan et évaluation (qualitative et quantitative)

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Cours : diaporama Powerpoint imprimé

Applications : étude de cas d'entraînement et projet tutoré

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

Etude de cas individuelle

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

- BOUTINET, Jean-Pierre, *Elaborer un projet culturel*, Ministère de la Culture et de la communication, 1995, fiche 4

- MOLLARD Claude, *L'ingénierie culturelle*, PUF Que sais-je n°2905, 2009

- RASSE, Paul, *Le projet culturel Conception, ingénierie et communication*, Ed. Territorial, Voiron, 2017

- Espace Belledonne, *Scènes obliques, Inventer un projet culturel de territoire : L'expérience de Belledonne et veillées*

- RIA Leader + Sud Est, *Vade Mecum pour un projet culturel de territoire*, 2006

- VAUCLARE Claude, *Les événements culturels : essai de typologie*, Culture études, DEPS, 2009

- MAES J. , DEBOIS F. *La boîte à outils du chef de projet*, Ed. Dunod, 2021

- MAIRESSE F., *Gestion de projets culturels*, Ed. A.Colin, 2016

- NEGRIER E., TEILLET P., *Les projets culturels de territoire*, PUG, 2019

- BARTHELEMY P., *Financer son projet culturel*, Ed. Territorial, Voiron, 2018

- Jonathan Macias et Caroline Melon, *Anti-manuel de projet de territoire.*

Processus, déconvenues et réjouissances, Ed. L'attribut, 2023

- articles de presse

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 1 Techniques de gestion

MATIERE : M1.7 Comptabilité

NOM DE L'ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Sylvain TOURRETTE

DURÉE (nombre d'heures) : 18h

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

L'objectif de cette formation est de recenser les obligations comptables, comprendre le fonctionnement, l'organisation et les enregistrements comptables d'une structure sur la base de documents réels.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

Définition de la comptabilité

-Bilan et compte de résultat

-Le plan comptable

-Principe de la comptabilité en partie double

-La TVA

-Les écritures courantes

-Les obligations légales devis / factures

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Les cours combinent des apports théoriques à des exemples et exercices.

Des échanges d'expériences entre apprentis pourront illustrer les problématiques abordées.

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

-Exercices et cas pratiques notés

-Demande de période d'observation du service comptabilité dans leur structure d'accueil avec préparation d'un petit rapport sur la période d'observation

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

Le cours s'appuie sur le livre « Comptabilité générale – Tome I. Mécanismes de base » (cours et exercices) de F. PALUMBO aux Presses Universitaires de Grenoble (PUG),

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 2 Management culturel

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 2 Management culturel

INTITULE DE LA MATIERE : M2.1 Environnement socio-professionnel de l'artiste

NOM DE L'ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Bertrand FURIC

DURÉE (nombre d'heures) : 21 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Etudier et analyser le secteur culturel afin d'en appréhender les enjeux pour favoriser l'insertion professionnelle

Apporter une vision globale sur l'évolution du milieu de la culture en France.
Approfondir la connaissance du secteur du spectacle vivant (secteur subventionné, réseaux).
Découvrir la complexité de ses acteurs (typologie, juridique,...).
Appréhender les différents métiers et professions propres à ces structures.
Affiner son projet professionnel et se préparer au métier visé.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

Présentation de l'industrie culturelle et de ses différentes filières
La culture subventionnée : historique et réalités actuelles
Typologie juridique des structures (Association / SCOP / SARL / EPCC / ...)

Secteur du Spectacle Vivant et ses différents acteurs
Les acteurs : des structures très différentes les unes des autres
Diffusion (SMAC / scène nationale / ...)
Production (Producteur de spectacle / Label / ...)
Logiques de réseaux dans le spectacle Vivant

Emploi dans le secteur culturel
Secteur marchand / non marchand
Milieu associatif / fonction publique
Métiers, professions et postes les plus courants

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Cours et études de cas

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...)

Examen intermédiaire : étude de cas par groupe de 3 étudiants / devoir à rendre + exposé
Examen final : examen écrit (QCM) / durée : 1h30

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 2 Management culturel

INTITULE DE LA MATIERE : M2.1 Environnement socio-professionnel de l'artiste

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Intervenants APEJS

DURÉE (nombre d'heures) :

Gérer les risques sonores dans les ERP 12 heures : 19 janvier et 7 juin 2024 (+ autoformation en ligne)

Environnement socio-professionnel et filière de production phonographique 12 heures: 12 et 13 janvier 2024

[Gérer les risques sonores dans les ERP](#) Première partie de la formation avec accompagnement pour préparer le QCM du nouveau certificat

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Acquérir des compétences spécifiques en gestion de la protection sonore et transverses à tous les secteurs d'activités accueillant du public (spectacle, tourisme, transports ...). La formation Gérer les risques sonores dans les ERP permet de développer les compétences indispensables pour diagnostiquer une situation à risques, pour y remédier et pour élaborer des actions de préventions durables, permettant de garantir un niveau de protection optimal dans le respect de la réglementation sonore en vigueur.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

- la physique du son
- l'appareil auditif et les risques sonores et auditifs
- la réglementation en vigueur
- l'exposition sonore des publics et des professionnels
- les mesures de protection et de prévention

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

Contrôle des connaissances par questionnaire à choix multiple (QCM)

La deuxième partie du « déroulé » ne pourra pas être assuré pour l'obtention du nouveau certificat

Environnement socio-professionnel et filière de production phonographique : 12 et 13 janvier 2024

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 2 Management culturel

INTITULE DE LA MATIERE : M2.2 le cadre légal

NOM DE L'ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Anne-Cécile CHINOTTI

DURÉE (nombre d'heures) : 18 heures

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISEES :

Comprendre les différents cadres d'embauches dans le secteur culturel et les spécificités du traitement social qu'ils induisent.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

Définir les conditions nécessaires aux différents types d'embauches possibles dans le domaine culturel et notamment le spectacle vivant.

Comprendre l'application des conventions collectives et les enjeux du secteur

Savoir trouver les textes et les références applicables en fonction des embauches

Savoir lire et comprendre son bulletin de salaire

Connaitre les caisses sociales spécifiques au secteur culturel

Comprendre le statut d'intermittent du spectacle

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Travaux en groupes avec mises en situations pour mieux expérimenter le sujet

Compilation des références réglementaires expliquées

Utilisation du logiciel Spaictacle

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

DS de 2h30 – Questionnaire sur le cours + vérification de documents avec supports.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

Le Guide des Intermittents du spectacle – La Scène ; Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles ; Code du travail

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 2 Management culturel

MATIERE : M2.3 Gestion et administration culturelle

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Emma Engelhard

DURÉE (nombre d'heures) : 21 heures

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISEES :

aborder les grands principes de base de l'administration et la gestion culturelle. Acquérir les notions nécessaires pour valoriser un projet artistique dans une réalité institutionnelle, sociale et budgétaire. Prisme principal : équipe artistique du spectacle vivant (= compagnie) de droit privé.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

- Présentation du métier d'administrateur, de la mission de gestion/coordination d'une structure
- les aides au spectacle vivant, les dossiers de demande de subvention, le mécénat
- l'élaboration d'un budget prévisionnel, suivi budgétaire, plan de trésorerie...
- l'entrepreneur de spectacle, l'ordonnance de 1945
- les contrats du spectacle vivant (cession, coréalisation, partenariats...)
- le statut associatif d'une structure (loi 1901) : démarches, droits, devoirs

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

- Power point pour transmettre les connaissances
- Etudes de cas pour comprendre leur application
- Cas pratiques (dossier subvention, budget, demande licence) pour découvrir leur mise en oeuvre

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

Revue : La scène, cagéc gestion, jurisculture

Ressources en ligne : à compléter

Ouvrages : à compléter

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 2 Management culturel

MATIERE : M2.5 Stratégies et techniques de communication

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Victor IGNONENC

DURÉE (nombre d'heures) : 12 heures

Objectifs, savoirs et compétences visées

- Fournir les notions théoriques et éléments d'analyse des stratégies de communication et les instruments méthodologiques utiles à l'élaboration de cette stratégie.
- Acquérir un savoir-faire pratique permettant une mise en situation professionnelle (dans l'objectif de rendre les étudiants opérationnels)
- Adapter ces différents outils et conceptions au domaine culturel

- C01 définir les supports de communication
- C02 concevoir un plan de communication
- C03 mettre en oeuvre un plan de communication
- C04 concevoir un document de communication
- C05 réaliser un document de communication
- C06 rédiger un dossier, un communiqué de presse
- C07 connaître le fonctionnement de la presse
- C08 entretenir les relations avec les médias
- C09 organiser une conférence de presse
- C10 établir une revue de presse

Plan détaillé du cours

Intro

Piloter la communication : la stratégie de communication

- 1- Etablir un diagnostic :
- 2- Déterminer les objectifs
- 3- Identifier les cibles
- 4- Mise en œuvre
 - A- Le choix des moyens de communication : Communication print, Communication digitale, Communication media, Communication hors media, Relations presse
 - B- Budget, planning
- 5- Contrôle et évaluation

➤ le plan de communication

Organisation de l'enseignement

- Apports théoriques : renforcer les connaissances à travers des apports théoriques, ponctués d'exemples de la pratique professionnelle
- Apprendre par la pratique : réalisation d'outils, d'exercices et études de cas

Modalités d'évaluation
Etude de cas

Bibliographie

La boîte à outils du responsable de communication, B. Jezequel, P. Gérard, Dunod, 2013
Le communicator, Marie-Hélène Westphalen, Dunod
Le Mercator, Lendrevie Lindon, Dalloz
Le petit livre des couleurs, Michel Pastoureau, Points, 2007
La Scène, différents dossiers sur la communication (notamment octobre 2015)
Brief, revue sur la communication publique et la valorisation des territoires. Dossier sur la communication culturelle 3.0 N°42 novembre 2016
Lexique des règles typographiques, Imprimerie nationale
Site internet (réseaux sociaux): www.wearesocial.fr

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 2 Management culturel

MATIERE : M2.5 Stratégies et techniques de communication (communication visuelle)

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Rémy PORCAR

DURÉE (nombre d'heures) : 12 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Initiation et prise en main des fonctions essentielles de Photoshop.
Sensibilisation à la PAO (Publication Assistée par Ordinateur) et notions fondamentales de créations visuelles (implantations, couleurs, typographies, lecture de l'image)

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

Théorie

Les fondamentaux de la lecture visuelle
La taille et la résolution des images (print et web)
Les applications et limites du logiciel Photoshop

Pratique

Les outils de base de Photoshop
Les outils de travail de l'image (effets, filtres, retouches)
Les outils d'intégration de l'image (calques, textes, montages)

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

TP sur des ordinateurs individuels (supports numériques fournis lors des séances)

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

Evaluation individuelle lors du TP final. Production d'un travail complet et réaliste dans un cadre professionnel.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

Photoshop CS5 pour les nuls. Peter BAUER, Editions pour Les Nuls, 08/2010
Techniques Créatives avec Adobe Photoshop. Editions Elephorm, 12/2010

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 3 Connaissance du domaine culturel

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 3 Connaissance du domaine culturel

MATIERE : M 3.1 Connaissance des arts, approches transdisciplinaires

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Matthieu FATTALINI

DURÉE : 18 heures

A venir

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 3 Connaissance du domaine culturel

MATIERE : M3.1 Connaissance des arts (Théâtre et Danse)

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Lucie MARTIN

DURÉE (nombre d'heures) : 21 heures (7 séances de 3 heures)

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

- acquérir une connaissance de la production contemporaine en théâtre et en danse
- être capable d'analyser les programmations des lieux et leur positionnement dans le paysage culturel régional, national, voire international
- être capable de présenter un projet artistique en émettant un avis personnel et étayé
- aiguïser la curiosité pour des formes innovantes, développer son sens critique et être capable de prendre du recul par rapport à ses sentiments premiers

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

Voici une liste non exhaustive des points et thématiques qui seront abordés dans ce module :

COMPRENDRE UN PROJET DE PROGRAMMATION DANS SON ENVIRONNEMENT

Les acteurs de la chaîne de diffusion artistique : artistes, compagnies, lieux de diffusion, tutelles institutionnelles, etc.

Analyser une programmation : quelles contraintes, quels enjeux ?

La médiation culturelle et la sensibilisation des publics : pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Créateurs et diffuseurs : un réseau relationnel complexe et contraint.

DÉVELOPPER UN REGARD DE SPECTATEUR PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Analyser un spectacle : le propos, la forme, mon ressenti de spectateur, mon positionnement en tant que professionnel, etc.

Pourquoi allons-nous (ou pas) au spectacle : se divertir, apprendre, prendre conscience, expérimenter... Comprendre les motivations du public.

SITUER UNE CRÉATION EN LA RATTACHANT À UNE HISTOIRE

Les grands courants du théâtre contemporain (XXe et XXIe siècles)

Les grands courants de la danse contemporaine (XXe et XXIe siècles)

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiant.e.s,...) :

Ce module s'organise autour du parcours de spectacles, qui en est le fil rouge. Il n'a pas vocation à être un cours magistral, mais nécessite l'engagement de chacun.e dans une posture active de spectateur.trice et dans l'échange. Les savoirs sont ainsi co-construits, dans l'échange entre étudiant.e.s et avec l'intervenante.

À travers une confrontation régulière à des spectacles variés, chacun.e pourra aiguïser son regard de spectateur.trice (posture personnelle), et sa capacité d'analyse (posture professionnelle). Chaque cours donnera lieu à un retour dialogué sur le dernier spectacle vu, permettant ainsi à chacun.e de nourrir son analyse des perceptions des autres.

Chaque spectacle nous donnera également l'occasion d'aborder une ou plusieurs thématiques du module, mais aussi de rencontrer différent.e.s professionnel.le.s de la « chaîne » de diffusion.

Chaque cours sera donc articulé autour de deux des trois composantes suivantes : échanges autour du spectacle / apports théoriques / rencontre avec un métier.

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

Chaque étudiant.e sera évalué.e de la manière suivante :

une évaluation écrite individuelle centrée sur l'analyse d'un spectacle vu au cours de l'année

une évaluation orale en groupe centrée sur les grands courants abordés en cours

ou sur une action de médiation

L'oral et l'écrit correspondent respectivement à 50% de la note finale.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues, sites internet...) :

La Bibliographie ci-dessous sera enrichie en cours d'année.

Les grands courants – théâtre

Si vous n'en lisez qu'un :

Degaine A., Histoire du théâtre dessinée, Nizet, 1992

Pour une approche historique et politique du théâtre public en France, la série d'ouvrage de Robert Abirached :

La décentralisation théâtrale, 4 volumes réédités en 2005 chez Actes Sud.

Le Théâtre et le Prince, vol. I, L'embellie, 1981-1992, Actes Sud, 2005

Le Théâtre et le Prince, vol. II Un système fatigué, 1993-2004, Actes Sud, 2005

Mais aussi :

Arrigoni M., Le théâtre contestataire, Presses de Sciences po, 2017.

Les grands courants – danse

Boisseau R., Philippe L., Danse contemporaine, Nouvelles éditions Scala 2022 (ou première version de 2016). Les photos sont magnifiques et les textes très abordables, cet ouvrage permet de dresser un panorama complet et thématique du paysage chorégraphique contemporain.

Michelle M., Ginot I., La danse au XXème siècle, Evreux, Bordas, 1995

<https://www.numeridanse.tv/themas> onglet approche historique : une collection très riche de documentaires plus ou moins longs et d'expositions virtuelles.

Les politiques culturelles

de Waresquiel E., (dir.), Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959, Paris, Larousse, Editions du CNRS, 2001

Programme prévisionnel des spectacles

- 18 septembre : Journée de rentrée à La Traverse, autour de la résidence de la Cie Sans ceinture ni bretelles.
- 26 septembre Dôme Théâtre - Nulle Part est un endroit + Un endroit partout. Conférence dansée de Nach, autour du krump (danse urbaine). Rebond de la Biennale de la danse - tarif 12€
- 4 octobre Malraux - Möbius, Cie XY + Rachid Ouramdane - gratuit via USMB
- 22 novembre Malraux - Y-Saidnaya, Ramzi Choukair - gratuit via USMB
- 10 janvier Malraux - Art.13, Phia Ménard - gratuit via USMB

- 16 février La Rampe – à confirmer
- 10 avril Malraux - Sans tambour, Samuel Achache (théâtre musical) Tarif 12€
- 28 ou 29 mai Malraux - Bigre, Pierre Guillois tarif 12€

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE3 Connaissance du domaine culturel

MATIERE : M 3.1 Connaissance des arts, culture musicale

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Vincent MAGNON

DURÉE : 15 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Développer la curiosité, savoir mettre en évidence les codes, les caractéristiques d'une culture, détailler la facture d'une oeuvre, réaliser une synthèse, établir des liens historiques et culturels, faire partager une vision d'une oeuvre artistique.

PROGRAMME ET ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT :

Au départ d'écoute d'extraits de musiques extra-européennes, le module de culture musicale propose de ré-interroger la notion de culture. A travers un panorama éclectique, il s'agit de développer des outils d'écoute permettant de découvrir une musique, de construire des repères historiques et stylistiques, par une approche pratique du monde musical. Les séances s'articulent autour de nombreuses écoutes commentées, s'appuyant aussi parfois sur des documents de textes, reproductions ou vidéos.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Chaque séance propose un fil conducteur, en lien avec un événement culturel prévu dans la saison régionale, autorisant toutefois les nombreuses correspondances, transversalités historiques, géographiques mais également esthétiques.

MODALITES D'EVALUATION :

-Commentaire d'écoute, épreuve écrite.

Il s'agit d'effectuer une courte analyse écrite présentant le contexte d'extraits musicaux variés.

-Présentations orales des étudiants, moment d'évaluation.

Présentation orale par groupe de deux étudiants de trois œuvres choisies comportant deux extraits musicaux et une œuvre libre (arts plastiques, photographie, extrait littéraire, vidéo, etc...). Le travail rendra compte des choix effectués, précisera le ou les contexte(s) et proposera une mise en relation, en confrontation, en perspective. Le temps global d'écoute, de présentation, ainsi que l'échange –moment final de débat avec le groupe- n'excèdera pas quinze minutes.

Richesse de la documentation, choix des extraits, pertinence des remarques, mais aussi dynamisme de présentation, ouverture au débat, gestion du temps seront les principaux critères autour desquels s'articulera l'évaluation.

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 3 Connaissance du domaine culturel

INTITULE DE LA MATIERE : M3.2 Politiques culturelles

NOM DE L'ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Carole ANGONIN

DURÉE (nombre d'heures) : 18 heures

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISEES :

- Appréhender les enjeux actuels des politiques culturelles
- Démystifier le fonctionnement d'une politique publique de la culture
- Connaître les acteurs publics de la culture et leur fonctionnement
- Monter un projet culturel en phase avec une politique publique

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

1/ Histoire des politiques culturelles

- De la démocratisation culturelle à la démocratie culturelle : la culture pour le plus grand nombre ?
- Les grands Ministères
- Les différentes phases de la décentralisation culturelle, les acteurs publics de la culture et leur fonctionnement : l'articulation et l'organisation des différents échelons territoriaux

FOCUS : un enjeu actuel : les droits culturels

2/ Une politique publique de la culture : pour quoi faire ?

- Le sens de l'intervention publique dans le soutien des arts et à la culture : politique culturelle vs politique artistique ? la culture, un outil au service de... ? la place de l' élu, du technicien et de l'acteur culturel
- La question des publics et des territoires : éducation artistique et culturelle, culture et lien social, action culturelle...
- Méthodologie pour une politique de la culture : diagnostic, état des lieux, rédaction, mise en œuvre et évaluation

FOCUS : étude de cas : le schéma départemental des enseignements artistiques en Savoie, du soutien aux enseignements artistiques vers une politique globale des pratiques artistiques et culturels des savoyards

3/ Le montage d'un projet culturel et artistique dans le cadre d'une politique publique

- L'équilibre entre le culturel et l'artistique : définition des besoins et périmètre de l'action (le principe de l'observation – action)
- La demande de subvention : un document stratégique
- Les enjeux de la présentation du projet

FOCUS : étude de cas – demande de subvention d'une équipe artistique

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

- ✓ Débats - questions
- ✓ Etudes de cas
- ✓ Cours magistraux

- ✓ Travail à partir de documents

Support : Powerpoint

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...):

Travail de groupe : montage fictif d'un projet culturel dans le cadre d'une politique publique définie – présentation en cours

OU plan B : Travail personnel : proposition d'une politique publique pour la Ville d'origine de l'étudiant – présentation en cours

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...):

Sur la question des politiques publiques de la culture

- Une ambition partagée ? La coopération entre le ministère de la culture et les collectivités territoriales (1959-2009), Philippe Poirrier et René Rizzardo (sous la dir. de), Paris, La Documentation française, 2009.
- *Les Politiques culturelles en France*, Philippe Poirrier (sous la dir. de), préface de Jacques Rigaud, Paris, La documentation française, coll. « Retour aux textes », 2002
- *Pour une refondation de la politique culturelle*, Jacques Rigaud, Rapport au ministre de la Culture, Paris, La documentation française, 1996
- *La décentralisation culturelle*, René Rizzardo, rapport au ministre de la Culture et de la Communication, Paris, La Documentation française, 1990
- *La Culture pour vivre*, Jacques Rigaud, Paris, Gallimard, coll. « idées », 1975

Sur la question de l'observation / de l'évaluation des politiques publiques

- Politique culturelle et évaluation : la question des finalités, article diagnostic, Jean-Michel Lucas, 2009
- Quelques pistes pour concevoir l'évaluation des politiques publiques artistico-culturelles, article diagnostic, Jean-Michel Lucas, 2005
- *L'évaluation des politiques culturelles en France : bilan et réflexions*, Fabrice THURIOT, enseignant-chercheur, Centre de recherche sur la décentralisation territoriale, (CRDT GIS GRALE-CNRS), Faculté de Droit et de Science Politique, Université de Reims Champagne-Ardenne, 1999

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 3 Connaissance du domaine culturel

INTITULE DE LA MATIERE : M3.4 Conception et montage d'un projet culturel

NOM DE L'ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Philippe PAILLASSON

DURÉE (nombre d'heures) : 21 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Analyser une offre d'action culturelle dans ses dimensions politiques, administratives, de communication, et de gestion de régie.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

- Diagnostic du poste « organisation »
- analyse des ressources et élaboration d'organigrammes d'action
- Contrôle de gestion.
- Gestion d'un ERT
- Gestion d'un ERP
- Elaboration d'un plan de prévention des risques
- Réalisation : mise en place (acteurs, financement) et suivi (animation et contrôle)
- Bilan et évaluation (qualitative et quantitative)

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

Cours et études de cas

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

2 examens écrits : à mi parcours et final (2 fois 1h 30)

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 4 Action culturelle internationale

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 4 Action culturelle internationale

MATIERE : M4.1 Anglais

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Laurence NUTTALL

DURÉE (nombre d'heures) : 18 heures

OBJECTIFS, SAVOIRS ET COMPÉTENCES VISÉS :

Appréhension de l'anglais de spécialité à travers 6 modules professionnels.

- Apprendre à mieux maîtriser l'anglais général et de spécialité au travers de « missions » diverses (savoir écrire une lettre professionnelle, débattre d'un sujet d'actualité, comprendre une interview, connaître le vocabulaire de la scène, etc....) sous formes d'ateliers, débats, jeux de rôle, études de cas en se mettant en contexte dans des situations authentiques du monde culturel, avec l'aide de supports divers.

Pour les English Desperate Students : apprendre à dédramatiser, aller à l'essentiel et à utiliser l'anglais comme un outil de communication à part entière.

Développer la compréhension écrite et orale de l'anglais GB et US dans l'approche des actualités culturelles internationales en proposant une approche des mécanismes de communication interculturelles et de leurs interactions..

- Favoriser une intégration au monde de l'emploi à l'international par la rédaction de lettres professionnelles et l'étude de documents authentiques.

- Proposer une certification en langue TOEIC et une évaluation orale/écrite dans le cadre européen.

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

6 modules professionnels (greetings/socializing, writing, speaking, scanning/skimming , listening/ reporting)

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants,...) :

- test de niveau en autonomie en début de session (1,5 heures) pour la constitution des groupes de niveau.

- documents de travail et authentiques distribués en classe, dossiers « tool » à disposition des étudiants ainsi que NEWSWEEK et TIME.

- un.e invité.e anglophone dans le cadre de l'enseignement.

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

Contrôle continu. 6 notes /10 coef. 1 dont : 3 écrits et 2 oraux + 1 évaluation orale continue.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

Revue NEWSWEEK et TIME (à disposition)

Dictionnaire bilingue (ROBERT AND COLLINS)

Dictionnaire de spécialité, le TEC, (deuxième édition, guide bilingue du régisseur en tournée).

UNITE D'ENSEIGNEMENT : UE 4 Action culturelle internationale

MATIERE : M4.2 La coopération culturelle transfrontalière

ENSEIGNANT ET INTERVENANTS : Louise DURETTE

DURÉE (nombre d'heures) : 18 heures

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISEES :

Développer ses connaissances sur les enjeux de la coopération culturelle
Aborder et planifier un projet international dans une vision stratégique et globale
Aborder l'histoire de la politique culturelle européenne

PROGRAMME OU PLAN DU COURS :

Séquence 1 – travaux pratiques - étude de l'environnement d'un projet international – acteurs, financements, missions
Séquence 2 – travaux pratiques – planification
Séquence 3 – analyse de textes – théorie de la coopération culturelle internationale

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT (méthodes pédagogiques ou type(s) de support(s) ou matériel(s) utilisé(s), type de support remis aux étudiants) :

Travail à partir de documents mis en commun sur un Drive – textes, outils.
Les textes analysés sont également remis en format papier.

MODALITES D'EVALUATION (nombre de notes, type d'épreuves : DS, exposé, dossier, étude de cas, ...) :

DS et note orale

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (ouvrages, manuels, revues...) :

Politique culturelle : la fin d'un mythe – Jean-Michel Djian
Culture et médias 2030 – Politique culturelle de l'Union européenne, fiche 13 disponible sur <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/137/culture>

Budget général 2024 – programme 185 – Diplomatie culturelle et d'influence